

10 Faits divers & Justice

A la suite d'une agression en bande à Alenakiri Patrick Mandzi tué au seuil d'une épicerie

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

A ce qu'il semble, la victime a subi une vendetta dont le prologue se situerait dans la nuit du vendredi 9 décembre dernier. Très remontés, les jeunes avec lesquels Patrick Mandzi auraient eu une violente dispute ce jour-là, ont croisé son chemin deux jours plus tard. Moins chanceux que lors de la première confrontation avec les petits voyous qui écumant Alenakiri, ce compatriote a succombé aux coups reçus sur les marches d'un étalement commercial.

LE fait a failli passer sous silence. Mais le crime odieux dont Patrick Mandzi, Gabonais de 29 ans, a été victime, le dimanche 11 décembre dernier, à Alenakiri, interpelle à plus d'un titre sur l'insécurité entretenue par des hordes de jeunes dans certains quartiers de la commune d'Owendo. En effet, ce compatriote a été victime d'une agression organisée, au cours de laquelle il a reçu plusieurs coups, notamment sur la tête, avant de passer de vie à trépas. La scène a eu lieu au seuil d'une épicerie appartenant à des ressortissants mauritaniens.

Les éléments de la Police d'investigations judiciaires (Pij) sont actuellement sur les dents, afin de neutraliser tous ceux qui sont impliqués dans ce meurtre. De source familiale, les ennuis de Patrick Mandzi auraient débuté dans la nuit de vendredi 9 décembre dernier. En rentrant ce jour-là de ses petites bricoles de maçonnerie, il trouve deux adolescents en train de se battre au CES d'Alenakiri. Aussi, va-t-il décider de les séparer. Mais, contre toute attente, les deux antagonistes se retournent contre lui, et le prennent à partie. Parvenu à se soustraire de ce guet-apens, celui qui est également connu dans la zone comme transporteur périurbain, parvient tant bien que mal à regagner son



L'épicerie, théâtre du meurtre. Ses tenanciers ont été sommés de livrer la victime.

domicile, situé à quelques encablures de l'établissement d'enseignement secondaire.

Sauf qu'au lieu de rester chez lui, Patrick Mandzi, dont les vêtements sont en lambeaux, a juste le temps de se changer, d'alerter sa famille et de repartir sur le lieu de l'attaque. S'il ne retrouve plus les deux agresseurs qui, entre-temps, ont pris la clé des champs, il va plutôt tenter de "s'expliquer" avec certains de leurs amis. Lesquels ne se laissent pas du tout faire, tentant même de le terrasser à leur tour. L'intervention des membres de sa famille et des voisins fera entendre raison aux protagonistes, qui regagnent leurs domiciles. Il est autour de 23 heures.

Deux jours plus tard, c'est-à-dire le dimanche 11 décembre suivant, Patrick Mandzi prend la route du port d'Owendo, pour ses petites activités. A son retour, quelques heures plus tard, il est, une fois de plus, attaqué par un groupe de voyous. Des sources concordantes affirment que le jeune homme aurait pris un taxi, dans lequel se trouvaient deux adolescents avec lesquels il aurait eu maille à



Le CES d'Alenakiri. C'est ici que les ennuis de Patrick Mandzi ont débuté dans la nuit du vendredi 9 décembre dernier.

partir deux jours plus tôt. « L'échange de coups a commencé dans le véhicule. Lorsque Patrick est descendu, à hauteur du CES d'Alenakiri, les deux autres clients se sont mis à le poursuivre, en criant au voleur après lui. Ils ont aussitôt appelé leurs amis en renfort », affirme un témoin.

C'est ainsi que, en l'espace de quelques secondes, Patrick Mandzi aura à ses trousses près d'une vingtaine de personnes. Craignant pour sa vie, il se réfugie dans une épicerie tenue par des ressortissants mauritaniens. Sauf que ces derniers sont sommés par les poursuivants de faire sortir l'individu, au risque

de voir leur établissement saccagé. Les commerçants s'exécutent et livrent Mandzi, qui est copieusement agressé par une foule déchaînée.

Lors de cette agression, le malheureux recevra notamment une brique sur la tête, de la part d'un certain Dédé, avant de s'affaler sur les marches, à l'entrée du magasin.

Hier, les éléments de la Police d'investigations judiciaires sillonnaient le périmètre du crime dans le cadre de l'enquête de voisinage et autres auditions destinées à faire toute la lumière sur ce qui s'apparente, ni plus ni moins, à un acte de barbarie.

Et aussi...

Alenakiri, un coupe-gorge pour les riverains

SCOM
Libreville/Gabon

LA stupeur vient de s'emparer des habitants d'Alenakiri, avec la mort atroce de Patrick Mandzi, le dimanche 11 décembre 2016, à la faveur d'une agression en bande organisée. Ce fait divers remet au goût du jour les problèmes d'insécurité que les populations de ce quartier de la commune d'Owendo rencontrent au quotidien. Par-

ticulièrement la nuit. En effet, il ne se passe plus un jour sans qu'un cas d'agression ou encore de vol ne soit signalé à Alenakiri. Principalement dans les alentours du CES, qui seraient devenus un véritable coupe-gorge pour ceux qui s'y aventurent au-delà de 21 heures. Les petits voyous qui écumant les rues de ce quartier ont récemment braqué une vendeuse de friperie en pleine journée. Ils seraient parvenus à la délester de la modeste

somme de 35 000 francs, en la tenant en joue à l'aide d'armes blanches. Pis, les apprenants de l'établissement d'enseignement secondaire seraient également pris à partie chaque jour par ces adolescents, déscolarisés pour la plupart.

Malgré une forte présence des forces de sécurité et de défense, certains riverains ne comprennent pas cette montée de l'insécurité à Alenakiri et sa périphérie. Faut-il rappeler que deux brigades de gendarmerie

et un commissariat de police ont compétence dans la zone ? On espère donc que ces unités finiront par mettre en place des stratégies pour que les malfrats qui écumant le secteur soient mis sous l'éteignoir, et que la peur changera de camp. D'autant que des renseignements indiquent que cette insécurité serait le fait d'adolescents repris de justice, habitués de la prison centrale de Libreville. Certains ayant même déjà été impliqués dans des cas d'homi-

En Afrique...

Aboisso/Côte d'Ivoire : un petit garçon de 2 ans décapité

Le mercredi 21 décembre 2016, le petit Aboka Aboka se serait rendu, vers 13 heures, dans une cour voisine. Quelques instants après, le géniteur voit dame Wandamin N'damin, qui ne serait pas en possession de toutes ses facultés mentales, se diriger vers la cour où son même venait de faire son entrée. Il alerte un des aînés de la jeune dame, afin qu'il veille sur ses faits et gestes. Mais peu après, ce dernier découvre le garçonnet décapité. Le reste du corps portant d'affreuses blessures faites à l'arme blanche. Dame Wandamin N'damin a été déférée le mardi 27 décembre, devant le parquet d'Aboisso, par la brigade de gendarmerie.

Ndjo/Centrafric : prise du sang contre une portion de terre riche en or et diamants

Entre 450 et 500 ml de sang prélevés, équivalant à 525 mètres carrés d'une portion de terre supposée riche en or et diamants. C'est cette information qui circule à Bangui depuis quelques semaines. Les faits se déroulent au Nord de la capitale, dans la commune de Ndjo, où deux Nigériens, venus directement de leur pays, auraient installé leur bureau occulte, dans lesquels ils reçoivent sans cesse des centaines de personnes, tout âge confondu, très pauvres, qui souhaitent devenir riches.

N'Djaména/Tchad : deux morts dans une explosion de roquette

Une explosion a fait deux morts et deux blessés graves au quartier Hilé Houdjadj, dans le premier arrondissement de la capitale N'Djaména, le vendredi 23 décembre 2016. La forte détonation de l'engin explosif, très tôt le matin, a fait croire à un attentat terroriste. Mais, à l'arrivée des agents de police sur les lieux, ils trouveront deux enfants tombés morts sur-le-champ et deux autres grièvement blessés avec des membres amputés. D'après l'expertise des équipes de déminage, il s'agit d'une roquette enfouie dans la terre, qui serait liée aux événements de guerre que le pays a connus.

Tétouan/Maroc : l'auteur présumé d'un homicide volontaire sous les verrous

Mardi soir, un individu a été interpellé pour son implication présumée dans un homicide volontaire commis à l'arme blanche, la profanation de la dépouille et le vol qualifié. Les services de sécurité ont été avisés par la sœur de la victime qui les a informés que le défunt, âgé de 36 ans, avait disparu il y a quelques jours, dans des conditions mystérieuses. Une information judiciaire a donc été ouverte pour élucider cette affaire.

Badalabougou/Mali : Assitan Sidibé, qui a pris une balle à la nuque, ne serait pas morte

Le mercredi 28 décembre dernier, aux environs de 20 heures, un jeune homme du quartier 300 Logements de Bamako a tiré sur sa fiancée, Assitan Sidibé, âgée de 19 ans. Il s'est ensuite suicidé en se tirant une balle dans la tête. Aux dernières nouvelles, la jeune femme ne serait pas morte. Elle est actuellement dans le coma et reçoit des soins à l'hôpital Gabriel Touré, selon une source proche de la famille.

Rassemblés par COE